

Vendeurs ou Vendus ?

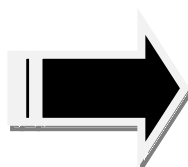
Ils ont osé !!!

La casse des acquis aura bien lieu

L'UNSA-POLICE ET LE SGP-FO

Ont refusé de s'inscrire
dans le chantage
de la deuxième négociation

Le résultat leur donne raison !



ALLIANCE

auteur d'une
mascarade

sans précédent !

**La baisse des effectifs et le démantèlement des acquis
financeront les augmentations Allocation maîtrise et ISSP**

Un 2^{ème} accord négocié sur le dos des Policiers

Ce qui va se produire

	Aujourd'hui	Demain	Conséquences
Suppression de l'heure non sécable	Toute heure commencée est due	Temps réellement effectué	Perte de l'avantage
Réduction de la durée du régime hebdomadaire	40 h 30	39 h 25	Perte de 5 jours RTT
Réduction de la vacation du régime cyclique	8 h 21	8 h 10	Perte de l'équivalence en RPS



SCANDALEUX ! Alliance officialise les effets de la réduction des chevauchements et la perte des RPS correspondants, alors que le Tribunal Administratif de Toulouse, le 16 septembre 2008, a donné tort au ministère en annulant la note portant appliquant de cette décision.

Policiers	Voilà ce que vous avez financé avec vos acquis sociaux				
	ISSP 2 % en 2,5 ans	01/01/2009	01/07/2009	01/01/2010	07/2010
		0,5 %	0,5 %	0,5 %	0,5 %

Il faut savoir que :

- la seule suppression de l'heure non sécable entraîne une perte sèche pour les policiers de 1 710 000 heures supplémentaires, un budget de plus de 20 M€ est ainsi récupéré par l'administration et les abus dans les services vont exploser
- la diminution de la durée du régime hebdomadaire entraîne la perte de 5 jours ARTT, c'est le texte fondateur des 35 heures qui sera réorganisé
- la diminution des vacances horaires pour les régimes cycliques, c'est 4 jours de RPS en moins

La mesure ISSP est donc largement financée sur votre dos !

A l'instar de la première négociation qui a débouché sur 20 % d'augmentation de l'allocation maîtrise alloués en 2 fois sur 2 ans, et financés à partir de la perte de 4 000 policiers, ce qui aura pour conséquence un durcissement des conditions de travail,



la seconde négociation va plus loin, puisqu'elle remet en cause les principes de la négociation de 2002 sur les 35 heures. En conséquence, l'instruction générale sur l'organisation du temps de travail – IGOT – sera modifiée.



Une brèche est ouverte...

Refuser le Pire,

c'est participer aux actions de l'UNSA-Police et du SGP-FO

Dès le 23 octobre 2008 sur Paris

Vendeurs ou Vendus...

Ils ont osé !!!

LA PREUVE !

EXTRAIT DU PROTOCOLE D'ACCORD DU 22 OCTOBRE 2008
CONCLU ENTRE ALLIANCE & MINISTERE DE L'INTERIEUR

1. Le régime hebdomadaire

Il est convenu d'opter à terme pour **un régime hebdomadaire de travail de 39h25**, en remplacement du régime de 40h30 de la manière suivante :

Le régime de 39h25 génère l'attribution de 25 jours d'ARTT. Une fois défalqués les 8 jours rachetés au titre de l'indemnité spécifique et la journée de solidarité, les agents bénéficient de 16 jours d'ARTT, soit, par rapport à la situation actuelle **un jour de moins au 1^{er} janvier 2009, deux jours de moins au 1^{er} janvier 2010, deux jours de moins au 1^{er} juillet 2010.**

Commentaires UNSA-POLICE : 5 jours ARTT en moins contre une réduction horaire dont personne ne veut.

2. Le régime cyclique

S'agissant du régime cyclique dit « 4/2 », il est convenu que **la durée moyenne de la vacation passe de 8h21 à 8h10 à compter du 1^{er} janvier 2009.**

Commentaires UNSA-POLICE : Ce qui entraîne une perte de 4 jours décomptée en heures sur les RPS.

3. Les heures supplémentaires

Il est convenu qu'au-delà de la durée réglementaire de la journée de travail ou de la vacation, le temps supplémentaire réalisé par les agents est comptabilisé **temps pour temps**, à l'effet de calculer les compensations horaires correspondantes.

Commentaires UNSA-POLICE : C'est la fin de « toute heure commencée est due » et le commencement des abus.

Incroyable, ils ont osé !!!